

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE: 100, Rue de Paris
PARIS: 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Concession

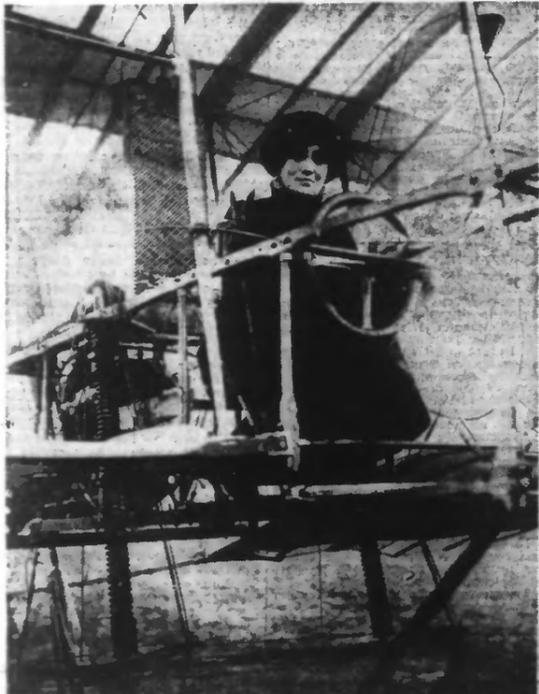
BUREAUX : Téléph. 351-17
46, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléph. 2-05
3, rue Fédale Laboey

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME

[L'Aviation hier et aujourd'hui]

De plus en plus loin De plus en plus haut

DES PERFORMANCES DE LATHAM ET DE PAULHAN, EN 1910, A LA RANDONNÉE SPLENDIDE DE LINDBERGH, SANS OUBLIER LES ADMIRABLES EXPLOITS DES « AS » DE LA GUERRE.



La première aviatrice, la Baronne DE LA ROCHE, qui s'est blessée mortellement au meeting de PEIMS, le 8 juillet 1910.

Les performances de 1910 marquent Londres à Manchester. Cette épreuve d'immenses progrès : le 7 janvier, sur soit 298 kilomètres, pour l'exécution de l'aérodrome de Bouy, Hubert Latham laquelle le « Daily Mail » avait promis s'élève à une hauteur de 1.050 mètres, 250.000 francs, sous la condition que le dépassant de loin son record précédent voyage serait accompli dans les vingt-deux heures ; quelques jours après, le quatre heures et avec deux escales seules, à Los Angeles, Paulhan vole ment, est effectuée par Paulhan dans à 1.520 mètres, à l'admiration des et avec une seule escale de nuit, Américains.



Le 29 mars 1911, VEDRINES accomplit le voyage PARIS-POITIERS sur monoplane Morane (on le voit ci-dessus), soit 335 km, en 3 h, 45 m., à une vitesse moyenne de 105 km à l'heure.



GARROS le 6 septembre 1911, battait le record de la hauteur, en s'élevant à 4.250 mètres

Le 30 octobre, Tabuteau franchit les Pyrénées, de Saint-Sébastien à Biarritz. Le 29 du même mois, Graham White, pilotant un monoplane Blériot, couvre 100 km, en 1 heure 1 m., soit à une vitesse de 98 km. à l'heure, gagnant la Coupe Gordon-Bennett.

Le 9 décembre, Legagneux monte à 3.100 mètres.

Le 30 décembre, Tabuteau couvre 584 km, 935 en 7 heures 48 m., et gagne la Coupe Michelin. La hardiesse et la rapidité des performances permettent d'envisager l'utilisation pratique, et prochainement, des ailes dont la science vient de doter l'homme.

Lucien NAAS.

JEUDI, RENTRÉE DU PARLEMENT

Dans une atmosphère d'incertitude et de malaise parlementaire le Gouvernement va se présenter devant les Chambres

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La rentrée des Chambres, prévue pour jeudi, d'annonce comme devant être quelque peu agitée. Durant les vacances parlementaires, les questions furent beaucoup plus longues qu'à l'ordinaire, des événements importants se sont déroulés tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Ils ont contribué à entretenir, et même à accentuer le malaise qui se fait sentir, dans les couloirs du Palais-Bourbon, s'est traduit, à différentes reprises, par des « mouvements divers » dont le point de départ était visiblement le mécontentement de nos élus d'être laissés, à tort ou à raison, dans l'imprécision en ce

qui concerne la direction générale des affaires du pays. Beaucoup se plaignent de ce que le Parlement est de plus en plus rarement consulté. Ils ne peuvent admettre, disent-ils, d'être mis trop souvent en face de faits accomplis qui ne répondent pas toujours aux aspirations de certaines classes sociales. Ils ont le droit, ajoutent-ils, de savoir exactement ce qui se passe et où le Gouvernement les conduit.

Tous ces griefs constituent, de la part de ces représentants, nombreux à droite comme à gauche, une sorte de « cahier de revendications » qui, sous une forme ou sous une autre, sera sou-

mis au chef du Gouvernement à l'occasion de telle ou telle discussion. C'est donc dans une atmosphère peu favorable que le Gouvernement se présentera jeudi devant les Chambres. Toutefois, il importe de ne pas tirer trop vite des conclusions. Cette reprise de contact entre M. Daladier et le Parlement peut parfaitement être l'occasion, pour le chef du parti radical, d'adopter une attitude habile et rassurante à la fois, qui epaise certaines hésitations et laisse la porte ouverte à des concessions réciproques.

Félix SERGENT.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LA DÉCLARATION franco-allemande sera signée ce jour à 15 heures 30

MM. Von Ribbentrop et G. Bonnet prononceront, à 18 h. 30, des allocutions qui seront radiodiffusées

M^{me} VON RIBBENTROP ACCOMPAGNERA LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU REICH DANS SA VISITE A PARIS



M. VON RIBBENTROP dans son wagon. (S. FARA)

Paris, 5. — La signature de la déclaration franco-allemande aura lieu mardi à 15 h. 30. M. von Ribbentrop et M. Georges Bonnet prononceront à 18 h. 30, des allocutions qui seront radiodiffusées.

La délégation allemande

Berlin, 5. — Une information allemande, destinée à l'étranger seulement, précise que M. von Ribbentrop sera accompagné par Mme von Ribbentrop, pendant son voyage à Paris. Il sera accompagné également de M. Aschmann, ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, chef du bureau de presse au ministère des Affaires étrangères, des Drs Gaus et Wiehl, directeurs ministériels du conseiller de légation Hewel, chef du Cabinet du ministre des Affaires étrangères, de M. Abbeitz, chef de la section française au bureau particulier de M. von Ribbentrop, du ministre plénipotentiaire Schmidt, interprète à la Wilhelmstrasse, qui a exercé ses fonctions notamment lors de l'entrevue des quatre à Munich, et du conseiller de légation Brueckmayer.

Le Dr Schmidt, chef des services de presse, attaché à la personne de M. von Ribbentrop, accompagnera également à Paris, le Ministre des Affaires étrangères allemand.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

L'ANTISÉMITISME

Les Israélites allemands de Bohême devront déclarer leurs biens avant le 31 Janvier

Berlin, 5. — Par ordonnance du Maréchal Goering, Commissaire au Plan de 4 ans, les Israélites allemands, habitant en Bohême allemande, devront déclarer leurs biens au plus tard le 31 janvier 1934. Le Ministre de l'Économie edictera les règlements d'application.

Près de 2.000 personnes ont été privées de la nationalité allemande

Berlin, 5. — Un nouveau décret du Ministre de l'Intérieur du Reich, prive de la nationalité allemande 62 personnes pour la plupart Israélites. On évalue le nombre des personnes ainsi dénationalisées à près de 2.000.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

EN EXTRÊME-ORIENT

DES POURPARLERS DE PAIX SERAIENT OUVERTS A HONG-KONG

Ils seraient en relation étroite avec les efforts du parti chinois pour obtenir la démission de Tchang Kai Chek



Le Maréchal TCHANG KAI CHEK (Photo Nyl)

Hong-Kong, 5. — Selon des renseignements puisés à des sources dignes de foi, des pourparlers de paix entre la Chine et le Japon se dérouleraient à Hong-Kong consécutivement à l'arrivée dans la colonie anglaise de M. Tseng Tsong Ming, délégué du parti de la paix. M. Tseng Tsong Ming, qui a fait ses études en France, est le confident et le secrétaire privé de M. Ouang Tching Way et fut vice-ministre des Chemins de fer. Ces négociations seraient en relation étroite avec les efforts du parti de la paix chinois pour obtenir la démission de Tchang Kai Chek.

57.000 Chinois auraient été tués dans le Nord de la Chine depuis cinq mois

Tokio, 5. — De « l'Agence Dométi » : Les opérations de « nettoyage » qui duraient depuis cinq mois dans le Nord de la Chine, sont terminées.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

EN BELGIQUE

LE CABINET SPAAK REMETTRA AUJOURD'HUI SA DÉMISSION AU PARLEMENT

Le Président du Conseil, qui avait remanié le gouvernement, a été mis en minorité au Congrès du P. O. B. par 372.450 voix contre 187.598 et 5.820 abstentions, lequel s'est prononcé contre l'envoi d'un délégué commercial à Burgos



M. Albert JANSSEN qui avait accepté le portefeuille des Finances. (Ph. Nyl)

M. Spaak, le premier ministre socialiste, avait continué pendant toute la journée de lundi des négociations pour remanier son cabinet. A 18 heures, il avait réussi à constituer un gouvernement comprenant cinq socialistes, cinq catholiques, trois libéraux et le général Denis à la Défense Nationale. Il ne lui manquait plus qu'un catholique comme ministre de l'Agriculture.

Il se rendit alors au Congrès du Parti Ouvrier convoqué pour discuter la question de l'envoi d'un représentant à Burgos

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

L'AFFAIRE DE MILLER

M^{me} SKOBLINE COMPARAIT DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE

La première audience de ce procès, qui durera jusqu'à la fin de la semaine, a été consacrée à l'interrogatoire de l'inculpée



Voici dans le box des accusés, la Générale SKOBLINE, alias « Plevitkaia », et devant elle deux de ses défenseurs, de gauche à droite : M^{me} PHILONENKO et Jean SCHWAB. (Ph. Nyl)

Paris, 5. — On juge, cet après-midi (et six audiences sont prévues pour ce procès), le cas de Mme Nahine Skobline, 52 ans, dite la « Plevitkaia », poursuivie pour complicité de séquestration et de violences volontaires.

Son mari, le général Skobline, 45 ans, qui est poursuivi pour séquestration et violences volontaires est en fuite et sera jugé par contumace.

L'enlèvement du général

Les faits remontent au 22 septembre 1937. Ce jour-là, le général de Miller qui avait succédé au général Koutiepeff à la présidence de la Fédération des anciens combattants russes disparaissait, dans des conditions mystérieuses.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

DETENTE DANS LES CONFLITS SOCIAUX

De nombreuses usines ont rouvert leurs portes hier

Les rentrées se sont effectuées dans le calme et dans les usines nationalisées, comme dans l'industrie privée, le réembauchage va se poursuivre rapidement dans les jours à venir

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES MARINS DU HAVRE CONTINUE, CEPENDANT LES HEURES DE DÉPART DES PROCHAINS PAQUEBOTS N'ONT SUBI JUSQU'ICI AUCUNE MODIFICATION

LIRE NOS INFORMATIONS EN DEUXIÈME PAGE

LA RÉUNION DU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL DE LA C. G. T.

« Nous nous trouvons devant une vague de répression caractérisée, il n'y a qu'une attitude : faire front », a déclaré M. L. Jonhaux en ouvrant la séance

Paris, 5. — Le Comité confédéral national de la C. G. T. a tenu sa séance ce matin, de 10 h 15 à 12 h. 30, sous la présidence de M. Forgues (Union Départementale de la Haute-Garonne), assisté de Mlle Marie Langlois (Union Départementale du Calvados) et de M. Delobelle (Fédération du Textile).

La déclaration de M. Léon Jonhaux

M. Jonhaux est intervenu pour demander aux délégués de donner des détails sur la situation actuelle.

« Nous nous trouvons, a-t-il dit ensuite, devant une vague de répression caractérisée. Le Gouvernement et le Patronat essaient visiblement de décourager le mouvement syndical pour en avoir plus rapidement et plus totalement raison. Devant cette situation, il n'y a qu'une attitude : faire front.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

L'horrible accident de la mine de la Grand'Combe



Ainsi que nous l'avons relaté, le feu s'est déclaré l'autre jour dans un puits de la mine de la GRAND'COMBE (Gard), où une cage remontait. La surcharge des deux chefs de poste : René MATHIEU et Camille BERTRAND. La cage a été entraînée par le feu pendant son ascension et est retombée lourdement au fond du puits. Ses deux occupants ont été tués.

Voici le chevalement de la cage, dévasté par le feu. (Ph. Kajetana)